

Attention à la Leptospirose dans le contexte de l'épidémie de dengue en cours à La Réunion

Depuis le début de l'année, 65 cas de leptospirose ont déjà été recensés à La Réunion (contre une cinquantaine pour toute l'année 2017). Cette maladie peut s'attraper au contact d'un milieu humide contaminé (eaux stagnantes, boue...). Les activités de nettoyage des cours et des jardins ou de baignades en eau douce après de fortes pluies sont particulièrement à risque. Suite aux derniers événements météorologiques, l'ARS Océan Indien souhaite sensibiliser la population : appliquer les mesures de protection et lutter contre les rats. De plus, dans un contexte d'épidémie avérée de dengue, il est recommandé en cas de forte fièvre, de consulter son médecin traitant, afin de se faire dépister et bénéficier du traitement adapté si nécessaire.

— Contexte épidémiologique

Chaque année, plus d'une cinquantaine de cas de leptospirose sont recensés à La Réunion, nécessitant pour la majorité d'entre eux une hospitalisation. **Cette année une soixantaine de cas ont déjà été recensés en 3 mois et demi seulement.**

Près de la moitié des cas ont été identifiés dans les communes du sud, et plus d'un tiers dans celles de l'ouest. Parmi les personnes infectées par cette bactérie, 90% ont été hospitalisées et 35% ont effectué un passage en service de réanimation.

La saison cyclonique/post cyclonique est la période la plus à risque car elle présente des conditions de température et de pluviométrie favorables à la survie dans l'environnement des bactéries responsables de cette maladie. Les épisodes de fortes pluies qu'a connus La Réunion ces dernières semaines ont probablement contribué à l'augmentation du nombre de cas.

— Qu'est-ce que la leptospirose ?

La leptospirose est une maladie potentiellement grave, provoquée par une bactérie souvent présente chez les rats. La maladie se contracte lors d'un contact avec un environnement humide contaminé par les urines des rats (boues, flaques d'eau, eaux stagnantes en bord de ravines). La bactérie entre dans l'organisme par la peau en cas de coupures ou de plaies (même petites). Après quelques jours d'incubation, la leptospirose se manifeste par les symptômes suivants :

- Une fièvre élevée (souvent > 38,5 °C)
- Des douleurs musculaires et articulaires, des douleurs au ventre
- Des maux de tête

La maladie peut s'aggraver après quelques jours. Si elle n'est pas traitée à temps par des antibiotiques, elle peut être mortelle. Dès l'apparition de ces signes dans les jours suivants la pratique d'une activité à risque, il faut donc consulter son médecin et l'informer de :

- La/les activité(s) pratiquée(s)
- La présence de rats lors de ces activités

— Pourquoi se faire dépister ?

Dans un contexte d'épidémie avérée de dengue, dépister cette maladie après une exposition à risque reste une priorité. En effet, les symptômes peuvent être confondus avec ceux d'autres maladies infectieuses, dont la dengue. Tout retard dans le diagnostic et l'administration d'antibiotiques peut s'avérer dangereux (les antibiotiques sont essentiels au traitement de cette maladie, alors qu'ils sont inefficaces sur les virus comme la dengue).

Toute fièvre initialement attribuée à la dengue qui s'aggrave après quelques jours, devra conduire à consulter son médecin traitant, en particulier après une activité à risque.

— Quelles sont les activités à risques ?

La grande majorité des cas recensés sur l'île sont liés à des pratiques de :

- Jardinage et élevage « la kour »
- Loisirs en eau douce (pêche, baignade en rivière ou bassins, sport d'eaux vives)
- Chasse au tangué (en cette période de chasse)
- Agriculture

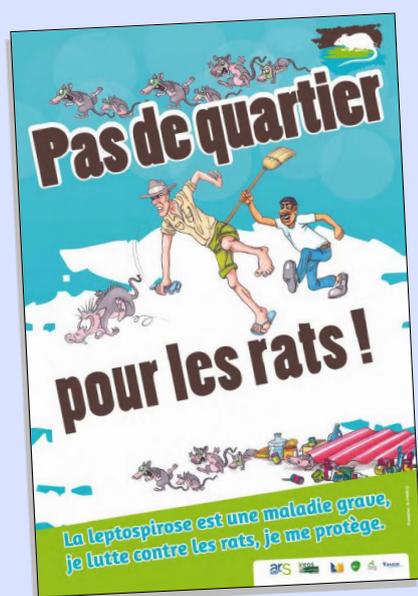
— Comment éviter la leptospirose ?

Des mesures simples permettent de limiter efficacement les risques de contamination :

- **Appliquer des mesures de protection individuelle :**
 - utiliser des équipements adaptés (port de gants, bottes, combinaison...)
 - protéger et désinfecter les plaies
 - reporter des loisirs en eau douce en cas d'eau trouble
- **Lutter contre les rats :**
 - entretenir régulièrement sa cour (absence d'encombrants, déchets)
 - éliminer toutes les sources d'alimentation (y compris restes de l'alimentation des animaux)

Ces mesures de prévention doivent être appliquées tout particulièrement après des périodes de fortes pluies car le risque de contact avec des milieux humides contaminés est alors plus important.

Retrouvez tous nos outils de communication sur le site Internet de l'ARS Océan Indien



Contact Presse :

Huguette YONG-FONG

Tél : 02 62 93 94 93 - Port : 06 92 65 48 66

Courriel : huguette.yong-fong@ars.sante.fr

L'ARS Océan Indien agit pour la santé
à La Réunion et à Mayotte

